

Bonne Pratique

*IN DÉTAIL*



Gilbert SENE

Caritas diocésaine de Kaolack, SENEGAL

01.01.2017

Warrantage céréalier – un crédit garanti par un stock différé

# Table des matières

[Table des matières 2](#_Toc469673245)

[Table d’illustrations 2](#_Toc469673246)

[Liste d’abréviations 2](#_Toc469673247)

[1. Informations générales 3](#_Toc469673248)

[2. Contexte de l’expérience 3](#_Toc469673249)

[3. Caractéristiques essentielles de l’expérience 4](#_Toc469673250)

[4. Parties prenantes et partenaires – Rôles et responsabilités 4](#_Toc469673251)

[5. Ressources 5](#_Toc469673252)

[6. Conséquences / impact de l’expérience 5](#_Toc469673253)

[7. Leçons apprises et recommandations 5](#_Toc469673254)

[8. Défis 5](#_Toc469673255)

[9. Durabilité 6](#_Toc469673256)

[10. Partager l'expérience / “Up­Scaling” 6](#_Toc469673257)

[11. Bibliographie 8](#_Toc469673258)

# Table d’illustrations

[Illustration 1: Localisation de l’expérience 3](#_Toc391527882)

**Mentions légales**

*Expérience en détail*

Warrantage céréalier – un crédit garanti par un stock différé

**Publié à**

Vienne, Janvier 2018

**par**

HORIZONT3000 [www.horizont3000.at](http://www.horizont3000.at)

**Edité par**

Caritas diocésaine de Kaolack

et

HORIZONT3000

**Avec le soutien de**

ADA Coopération Autrichienne pour le Développement et

des organisations membres

de HORIZONT3000

**Illustrations par**

HORIZONT3000

www.flaticon.com

**Contact**

Ismael NDAO (HORIZONT3000)

Ismael.ndao@horizont3000.org

Gilbert SENE

(CARITAS Kaolack)

sene.sgs@gmail.com

# Liste d’abréviations

|  |  |
| --- | --- |
| ADAAFDI | Austrian Development Agency (Coopération Autrichienne pour le Développement) Portail Agroalimentaire du Sénégal |
| CACCTAFAO |  Cadre d’alliance concerté villageois Centre technique de coopération  agricole et rurale Food and Agriculture Organization of the  United Nations  |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |



# C:\Users\P2\Downloads\info.pngInformations générales

La Caritas diocésaine de Kaolack intervient dans 3 regions au Sénégal (Fatick, Kaolack et Kaffrine). Caritas Kaolack s’active autour de la promotion humaine et le développement à travers l’assistance sociale (soutien aux personnes en difficultés), le développement rural (sécurité alimentaire et lutte contre la pauvreté) et urbain (Hygiène, assainissement, etc.)

Dans l’expérience qui sera présenté il s’agit du du warrantage céréalier – un crédit garanti par un stock différé. Le warrantage céréalier a été mis en œuvre à Pakala Santhie, entre 2013 et 2017. L’expérience s’est déroulée, dans le village de Pakala Santhie, villages de quelques 300 habitants, dans la commune de Nioro Alassane Tall, arrondissement de Toubacouta, département de Foundiougne et la région de Fatick.

Dans le milieu rural, les petits producteurs sont généralement confrontés à des besoins financiers urgents, entre août et octobre, période pendant laquelle ils n’ont pas ou presque peu de moyens. Résoudre de tels problèmes financiers, se fait souvent au détriment des réserves alimentaires, sur lesquels des prélèvements doivent être faits, pour être vendus, parfois même à l’avance ou sur le champ, à des commerçants, qui profitent de ces difficultés des agriculteurs. La plupart des organisations du réseau, ont au moins une problématique insécurité alimentaire à adresser et le bradage des récoltes, en constitue un des facteurs.

# C:\Users\P2\Downloads\facebook-placeholder-for-locate-places-on-maps.pngContexte de l’expérience

Les ménages du village de Pakala Santhie, bradaient régulièrement leurs récoltes aux mois de septembre et octobre, pour faire face à la scolarisation de leurs enfants ou à d’autres problèmes comme la santé et les événements familiaux. Des commerçants véreux, passaient dans le village, proposaient des prix dérisoires d’acquisition des céréales avant la récolte, ce que ne refusaient très rarement les ménages, en besoin de ressources financières. Ces mêmes ménages étaient obligés d’aller vers ces mêmes commerçants, lorsqu’il leur manquait des céréales, pour en acquérir, à un prix qui n’était pas négociable. Ce warrantage avait pour finalité, de mettre fin à ce cercle vicieux, qui plongeait régulièrement les ménages, notamment les plus vulnérables, dans une situation d’insécurité alimentaire cyclique, mais aussi de perte de revenus.

Le programme HORIZONT3000 Sénégal, ambitionne d’améliorer la sécurité alimentaire des populations rurales et cela passe par le renforcement des productions agricoles et la sécurisation des moyens d’existence des bénéficiaires. La mise en place de dispositif d’anticipation et/ou de gestion des crises, situations d’insécurité alimentaire, comme le warrantage, entre en droite ligne de cet objectif.

# C:\Users\P2\Downloads\newspaper.pngCaractéristiques essentielles de l’expérience

Ce sont les femmes qui, autour des années 2000, avaient pris l’initiative, d’acheter du mil à la récolte, à partir d’un petit fonds de 30 000 Fcfa, pour permettre à leur ménage, de faire face aux périodes de soudure régulières, auxquelles ils étaient confrontés. Chaque femme pouvait bénéficier d’au plus 50kg. Cette initiative des femmes, fut le prétexte pour lancer le système warrantage, sur demande du CAC (Cadre d’alliance concerté villageois), qui l’a porté au profit de tous les ménages demandeurs.

La mise en œuvre du système warrantage, s’est déroulée en plusieurs étapes :

**Animation - sensibilisation du CAC (cadre d’alliance et de concertation) sur la gestion post récoltes et le système warrantage :** une rencontre est organisée avec les populations, qui font régulièrement face à ces problèmes de soudure, sur l’importance de la gestion des stocks post récolte, qui constitue un élément indispensable, pour améliorer la sécurité alimentaire ; beaucoup de gaspillage, tout au moins une utilisation irrationnelle des céréales, étant notée, pendant la période d’abondance des produits. Le bradage des récoltes, étant une pratique récurrente, le système du warrantage, a été proposé à cet effet, pour être testé et vulgarisé.

**Négociation stratégique avec les bénéfici-aires :** la mise en place du système warrantage, nécessite que les conditions et modalités de sa mise en place, soient partagées et que les rôles et responsabilités de chaque partie soient clairement définis. Parmi ces conditions, figurent une organisation autour du système, la transparence, l’inclusion de toutes les couches sociales, notamment celles les plus vulnérables à l’insécurité alimentaire.

**Organisation des bénéficiaires :** Le CAC est l’instance faîtière qui regroupe toutes les organisations communautaires de base du village. Il délègue, en fonction des actions à mettre en œuvre, des pouvoirs à une partie de ses membres. Lorsqu’il s’est agi de mettre en place un système warrantage, le CAC a créé en son sein, un comité chargé de la gestion de cette activité. Ce comité est composé d’un président, un vice-président, un secrétaire, et une trésorière. Le comité recueille chaque année, entre août et septembre, tous les besoins financiers des membres, calcule la somme équivalente et soumet une demande de crédit à Caritas. Le financement octroyé, est redistribué à tous les membres. Une fiche répertoriant, tous les bénéficiaires, les montants alloués et les montants à rembourser avec émargement de tout un chacun, est jointe au contrat de mise à disposition de fonds, qui définit les modalités d’octroi de ce crédit (stockage à la récolte, intérêt de 10% à verser, délai de remboursement du crédit). Deux sous-comités principaux, à savoir recouvrement/vente et conflit sont mis en place.

**Stockage des céréales :** Il se fait à la récolte, à l’arrivée d’une batteuse à mil dans le village. Le sous-comité recouvrement/vente convoque les bénéficiaires ou les rencontre individuellement, pour les sensibiliser au stockage des quantités de céréales dues. Ce sous-comité se charge également, dès après le stockage jusqu’à la fin du mois de mai, de recouvrer tous les montants dus par les bénéficiaires ; certains bénéficiaires préfèrent après avoir obtenu de l’argent avant le délai (vente d’arachide, légumes, etc.) de payer leur crédit et d’avoir juste leur mil en stockage. Le sous-comité marque tous les sacs au nom de leurs propriétaires, avec les quantités, ce qui va faciliter le déstockage. Le sous-comité fait au fur et à mesure, le point sur la situation des remboursements, au comité warrantage, en présence des membres.Le stock warranté, ne peut être prélevé, qu’à partir de juin, pour permettre à ceux qui auront un déficit vivrier, de pouvoir disposer de céréales pour la soudure et pour ceux qui ne seront pas déficitaires, de pouvoir vendre leur stock à un prix intéressant.

**Déstockage et recouvrement du fonds en espèces :** Il se fait au mois de juin, période critique pour la soudure, parce que coïncidant avec le début des travaux de campagne agricole. Le sous-comité recouvrement/vente identifie, tous ceux qui n’auront pas besoin de leur stock pour la consommation familiale, mais aussi tous ceux qui n’ont pas pu rembourser dans les délais et qui ont besoin de vendre une partie de leur stock pour rembourser. Il organise d’abord une vente au niveau du village, pour ceux qui sont confrontés à la soudure, et ce à un prix inférieur à celui du marché. Le reste du stock est ensuite vendu sur le marché. Un point est fait sur le bilan de la vente de ces céréales et le montant dû par chaque bénéficiaire, est remis au sous-comité de recouvrement. La différence est restituée au bénéficiaire, qui en use en fonction de ses besoins.

L’objectif poursuivi par le warrantage, est de réduire voire éliminer le bradage des céréales, constaté pendant les périodes de récolte, dû généralement à un crédit contracté, par le producteur, auprès de commerçants, pour faire face à des besoins immédiats, tels la scolarisation des enfants, la santé, les divers événements familiaux, etc. qu’il ne peut autrement satisfaire, sans recourir à un tel prêt. Caritas s’est substituée aux commerçants et a développé un système de crédit, garanti par un stock différé, qui permet au producteur, d’avoir de l’argent et de rembourser lorsqu’il aura récolté.

La méthodologie utilisée, est partie de la sensibilisation des bénéficiaires, comme décrit plus haut, qui explique clairement le warrantage sous sa forme classique et selon la version Caritas, les objectifs visés. De cette sensibilisation et de l’adhésion des populations, s’en est suivie une négociation stratégique, avant la contractualisation et le déroulement du warrantage proprement dit.

# Parties prenantes et partenaires – Rôles et responsabilités

Les bénéficiaires générales sont des agriculteurs / exploitations familiales avec des faibles ressources.

Les autres beneficaires du système warrantage, sont le CAC (Cadre d’alliance concerté villageois), le Comité de gestion warrantage, bénéficiaires directs et indirects du système, Caritas

Le CAC : Il s’agit de l’organisation faîtière du village, qui sert de réceptacle à toutes les actions de développement entreprises ou initiées avec ou grâce à des partenaires externes. Il valide les actions, choisit les bénéficiaires et délègue des pouvoirs quant au suivi des actions.

Le comité warrantage : il a la charge de l’opérationnalisation du warrantage dans le village, à travers l’identification des bénéficiaires, la distribution et le suivi du crédit, la collecte et la vente des céréales, le recouvrement des dettes, la gestion d’éventuels conflits ou différends, nés de toute opération du warrantage. Il choisit ainsi en son sein, les différents sous organes à cet effet.

Les bénéficiaires directs : ce sont eux qui sont touchés par le système warrantage, en bénéficiant de fonds qui leur permet de satisfaire leurs besoins financiers immédiats. Ils ont le devoir de stocker leurs céréales et de payer leur crédit au moment convenu, de servir de garant du système, en veillant à ce qu’aucun des leurs, ne puisse compromettre le système. Ils peuvent ainsi dénoncer quelqu’un qui veut prendre un crédit, qui ne pourra pas être garanti par un stock, s’ils savent que les récoltes de ce dernier risquent d’être inférieures au montant demandé, ou être nulles ; les capacités productives des uns et des autres au village, étant déjà bien connues.

Les bénéficiaires indirects : à la mise en vente des céréales, les ménages du village, sont d’abord prioritaires et peuvent les acquérir à moindre coût (par rapport au marché). L’acquisition doit être basée d’abord sur le besoin de consommation. Une possibilité est offerte aux commerçants du village d’acheter pour commercialiser le mil, après la satisfaction des besoins de consommation.

# C:\Users\P2\Downloads\human-linked-to-cogwheel-and-graphs.pngRessources

Le warrantage nécessite des porteurs, une infrastructure de stockage et des équipements comme les palettes pour ne pas mettre les céréales au contact du sol, une balance de pesée, un fonds de roulement ou un crédit, pour satisfaire les besoins financiers des demandeurs et un accompagnement technique et organisationnel, pour une bonne appropriation du système.

# C:\Users\P2\Downloads\exam.pngConséquences / impact de l’expérience

Le warrantage a permis à chaque bénéficiaire de faire face aux besoins de scolarisation, de santé des enfants, mais également de satisfaire aux urgences de certaines cérémonies comme la tabaski. Il a ôté le souci aux pères et mères de famille, de devoir, aller à la recherche de nourriture, au lieu de se concentrer sur la culture des champs. Sur 35 ménages, ayant stocké, seuls 3 ont déstocké pour vendre en partie ; tout le reste a repris son mil pour la consommation de la famille. Aucun ménage n’a sollicité le marché pour des compléments.

Sur le plan économique, avec le stockage de quelques 5 tonnes de mil, au prix de 125 Fcfa le Kg (625 000 Fcfa) et un prix de vente de 200 Fcfa en juin (1 000 000 Fcfa), les bénéficiaires, ont théoriquement gagné 375 000 Fcfa, en juin, ou économisé le même montant, s’ils devaient acheter le mil sur le marché, pour faire face à la soudure.

Le warrantage est une sorte d’épargne en nature, bloquée et est donc une innovation dans la façon traditionnelle de faire des populations. Jadis, on pouvait toujours accéder à son stock, chaque fois que le déficit vivrier se posait pour la famille, notamment dans le cadre des greniers de prévoyance. Avec le warrantage, même si le ménage venait à manquer de vivres plus tôt que prévu, il devait se débrouiller, en attendant la période sensible des pluies. Car il est plus facile à un ménage de se débrouiller pour manger, en saison sèche où il y a plus de temps, qu’en saison des pluies, où toutes les activités du paysan doivent être tournées vers le champ, une période aussi de pénurie ou d’inaccessibilité des produits du fait du renchérissement de leurs coûts.

# Leçons apprises et recommandations

La concertation de toutes les parties prenantes dans la gestion des récoltes, favorise leur bonne utilisation et permet de réduire ou d’éviter la période de soudure par la prise de mesures d’anticipation et de prévention ;

La bonne gestion post-récolte est une phase fondamentale d’un cycle de production céréalier, car elle peut assurer une disponibilité en toute saison de produits consommables et commercialisables et de liquidités pour subvenir aux besoins urgents du ménage comme la santé, l’éducation. Ainsi, une mauvaise gestion post récolte, est une des causes de l’insécurité alimentaire et des périodes de soudure répétées en milieu rural.

La conservation des produits céréaliers cultivés permet une consommation d’un mil dont la qualité et les conditions phytosanitaires de production, de récolte et de conservation, sont maîtrisées ;

Le warrantage favorise la communication, la solidarité et l’entente entre les populations, permet des concertations et discussions sur les niveaux de revenus des ménages, sujet jadis considéré comme tabou;

Le warrantage permet d’éviter l’infiltration des marchands et des intermédiaires commerciaux dans les filières, source de fluctuation (généralement en hausse) des prix des produits céréaliers et alimentaires, qui peuvent aggraver la soudure ;

Le warrantage est un système efficace de lutte contre les périodes cycliques de soudure, d’amélioration de la sécurité alimentaire des populations, en termes de quantité et de qualité. Il permet également une meilleure valorisation des céréales locales et doit être vulgarisé, dans tout projet orienté vers la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté.

# Défis

Il faut encadrer le système, pour éviter que certains, qui l’intègrent non par nécessité, mais du fait de leur position sociale ou par complicité, ne puissent le dévoyer, c’est-à-dire le détourner de l’objectif pour lequel, il a été mis en place. C’est pourquoi, il faut s’appuyer sur une bonne analyse de la demande des futurs bénéficiaires, avec une organisation et des bénéficiaires crédibles, sachant qu’une telle approche de warrantage est bâtie d’abord sur la confiance entre ses membres.

Il faut également s’assurer que tout le dispositif nécessaire à sa bonne mise en œuvre existe et est fonctionnel

L’approche de Caritas sur le warrantage, c’est-à-dire un crédit garanti par un stock différé (1 à 3 mois après avoir reçu le financement), est très adaptée au contexte de certaines sociétés rurales, qui bradent leurs récoltes avant même de récolter. Il est donc nécessaire que le système qui est mis en place, corresponde bien au besoin exprimé par les bénéficiaires, pour éviter tout couac dans la mise en œuvre.

La mise en place du système warrantage, nécessite qu’il y ait d’abord une bonne infrastructure de stockage et équipée (palettes, balance, sacherie, etc.).

C’est important de toujours donner le crédit en fonction des prix de cession des céréales, en période de récolte, qui sont les plus bas, ce qui permet d’éviter le risque de non remboursement. A défaut, il faut toujours minimiser les prix de cession.

# Durabilité

Sur les plans institutionnel et social, il y a nécessité qu’il y ait une bonne organisation, avec des leaders respectés, qui puissent s’acquitter correctement de leurs tâches, surtout quant à l’identification inclusive des bénéficiaires, à l’instauration d’une gestion rigoureuse, d’une confiance mutuelle mais aussi à la promotion de la solidarité et à la cohésion du groupe.

Sur le plan économique, deux possibilités s’offrent : soit mettre en place un fonds revolving, qui sera augmenté d’année en année, par les intérêts du crédit, permettant une meilleure prise en charge des besoins financiers des bénéficiaires ; soit travailler avec les institutions de micro finance, en mettant en place un fonds de garantie, pour l’accès au crédit, aux couches vulnérables, qui n’auraient pas autrement accès à de tels financements (impossibilité de satisfaire aux exigences bancaires). A ce titre, l’apport d’un minimum de garantie en nature pourrait dissuader certains à prendre un crédit, dont ils n’ont réellement pas besoin ou surtout qu’ils auront du mal à honorer, parce que n’escomptant pas de récolte, mais ont bénéficié de crédit par complicité. Une machine semoir ou une houe, qui n’est pas utilisée pour les travaux de récolte, serait un bon moyen de garantir le crédit.

# Partager l'expérience / “Up­Scaling”

Le warrantage est facile à mettre en œuvre, pourvu seulement que la problématique du bradage des récoltes ou de la soudure alimentaire se pose, que les conditions de stockage et de conservation, soient réunies et qu’un groupe organisé, soit disposé à le mettre en œuvre

L’expérience a été partagée à travers le réseau Caritas Sénégal, qui compte sept (07) Caritas diocésaines, les projets du programme HORIZONT3000 Sénégal, d’autres ONG partenaires de Broederlijk Delen (ONG belge) au Sénégal, comme ADT-GERT, AGRECOL Afrique et GRAIM à Thiès.

Les expériences réussies de warrantage au Niger et au Ghana, par le biais de la FAO, Inter Réseaux, l’AFDI et le CTA ont inspiré Caritas, dans l’adoption et l’adaptation d’un tel système.

Toutes les organisations s’activant dans le développement rural au Sénégal ou ailleurs, peuvent être intéressées par une telle expérience, si elles sont confrontées à des problèmes récurrents d’insécurité alimentaire, nés du bradage, de la conservation et du stockage des récoltes.

# Bibliographie

 [Veuillez compiler une liste complète de toutes les ressources d'information en ordre alphabétique. La bibliographie peut comporter des documents imprimés ainsi que des ressources / journaux / articles digitales.]